



**HERBIGNAC**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 10 DÉCEMBRE 2025  
2025/122**

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en salle du Conseil Municipal, le 10 décembre deux mille vingt-cinq à dix-huit heures trente, sous la présidence de Mme Christelle CHASSÉ, Maire.

Nombre de membres dont le Conseil municipal doit être Composé	29
Nombre de conseillers en Exercice	29
Nombre de conseillers Présents	24
Nombre de votants	29

Étaient présents : Mme Christelle CHASSÉ, M. Maël CARIOU, Mme Cécilia DRÉNO, M. Alain FOURNIER, M. Michel CADIET, Mme Jeanne DELASSUS, M. Romain LAUNAY, M. Laurent GIRARD, M. Jean-Philippe BASTIEN, Mme Florence LE MEIGNEN, M. Ibrahim MAKO OLOW, Mme Emmanuelle DEBUSSCHÈRE, M. Cédric ORDUREAU, M. Yannick DANIEL M. Arnaud COURJAL, Mme Florence LEPY, M. Christophe LIEGE, Mme Michelle GUILLEUX, M. Denis SEBILO, Mme Huguette ROSIER, M. Laurent LELIEVRE, M. Robert ACQUITTER, Mme Stéphanie PICOT, M. Adrien TRONSON.

Absent(e)s excusé(e)s : Mme Françoise CHAMPION (pouvoir à Mme Florence LE MEIGNEN), Mme Marie-Renée BIZET (pouvoir à M. Jean-Philippe BASTIEN), M. Christian ROUX (pouvoir à Mme Emmanuelle DEBUSSCHERE), Mme Claudie LELECQUE (pouvoir à M. Michel CADIET), M. Pierre-Luc PHILIPPE (pouvoir à Mme Michelle GUILLEUX),

Secrétaires de séance : Mmes S. PICOT et M. GUILLEUX

**TARIFS 2026 DES LOCATIONS DES SALLES DE L'ORÉE DU BOIS**

Rapporteur : Michel CADIET.

Monsieur Michel CADIET, Adjoint au Sport, Loisirs et Vie Associative, explique qu'il existe plusieurs séries de tarifs pour la location de l'espace festif L'Orée du Bois en fonction des salles louées, du temps de location et de la location ou non de l'office de réchauffage.

Il présente les propositions suivantes :

Comme pour les autres locations de salles, il convient de distinguer les particuliers, les organismes publics et les entreprises, les associations de la commune et hors commune et les associations organisant une manifestation avec activités payantes ou lucratives ou sans activités payantes ou lucratives.

Il rappelle l'application de la gratuité pour les associations herbignacaises organisant une manifestation sans activités payantes ou lucratives dans la limite de 3 manifestations par an. Par ailleurs des tarifs de caution sont appliqués en fonction de la salle louée et de la location ou non de l'office de réchauffage.

Des pénalités seront appliquées concernant l'entretien des locaux et les dommages en cas de matériel dégradé. Des états des lieux de sortie et d'entrée seront établis.

L'espace se compose de plusieurs salles à la location à savoir sachant que la grande salle peut être divisée en deux parties :

- L'ensemble du site
- La Salle des Chênes (270 m2)
- La Salle des Frênes (80 m2)
- La salle des Peupliers (salle de réunion de 40 m2)

Les tarifs sont différents le week-end et la semaine.

La tribune mobile est comprise dans le tarif dans le cadre de la location de l'ensemble du site ou de la location de la Salle des Chênes.

Les loges sont comprises dans les tarifs dans le cadre de la location de l'ensemble du site ou de la location de la Salle des Chênes.

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** l'avis favorable de la commission Finances, Personnel et Vie Économique du 7 janvier 2025 après consultation des membres de la commission Vie Associative, Sports et Loisirs

**CONSIDÉRANT** que le conseil municipal doit fixer chaque année les tarifs applicables l'année suivante,

**Le conseil municipal, À L'UNANIMITÉ, DECIDE :**

- ♦ **D'APPROUVER** les tarifs 2026 pour les salles de l'espace l'Orée du Bois annexés à la présente délibération.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale dans les mêmes conditions de délai.*

**Certifié exécutoire par la Maire compte tenu**  
**De la réception en Préfecture, le** 12 décembre 2025  
**Et de la publication, le** 17 décembre 2025

**Pour extrait certifié conforme**  
**Mme La Maire,**  
**Christelle CHASSÉ**



# L'Orée du Bois - Ensemble du Site (les 3 salles + l'Accueil)

Point 10a

Ensemble du Site Salle des Chênes + Salle des Frênes + Salle des Peupliers + Accueil	Particuliers & Entreprises		Associations Herbignacaises		Organismes publics (3 gratuités par an puis application des tarifs suivants)	ASSOS HORS Commune	CAUTION	PENALTTES	
	HERBIGNAC	Hors Commune	SANS Activités Payantes ou Lucratives	AVEC Activités Payantes ou Lucratives				Entretien Locaux	Domage (matériel dégradé)
<b>Forfait 1/2 journée en semaine</b> du lundi A/M au vendredi (4 heures consécutives entre 8h et 2h) <b>SANS</b> Office de Réchauffage	300 €	700 €	Gratuité	80 €	40 €	700 €	1 500 €	400 €	sur Facture
	400 €	800 €	Gratuité	110 €	55 €	800 €	1 500 €	400 €	sur Facture
<b>Forfait journée en semaine</b> du lundi A/M au vendredi (9 heures consécutives entre 8h et 2h) <b>SANS</b> Office de Réchauffage	600 €	1 000 €	Gratuité	120 €	60 €	1 000 €	1 500 €	400 €	sur Facture
	800 €	1 200 €	Gratuité	180 €	90 €	1 200 €	1 500 €	400 €	sur Facture
<b>Forfait journée sur un week-end</b> le samedi ou le dimanche de 8h à 2h <b>SANS</b> Office de Réchauffage	700 €	1 100 €	Gratuité	140 €	70 €	1 100 €	1 500 €	400 €	sur Facture
	900 €	1 300 €	Gratuité	200 €	100 €	1 300 €	1 500 €	400 €	sur Facture
<b>Forfait 2 jours</b> du vendredi 8h au dimanche 2h ou du samedi 8h au lundi 2h <b>SANS</b> Office de Réchauffage	1 200 €	1 600 €	Gratuité	240 €	120 €	1 600 €	1 500 €	400 €	sur Facture
	1 500 €	1 900 €	Gratuité	330 €	165 €	1 900 €	1 500 €	400 €	sur Facture
<b>Forfait Week-end</b> du vendredi A/M au lundi 2h <b>SANS</b> Office de Réchauffage	1 400 €	1 800 €	Gratuité	275 €	135 €	1 800 €	1 500 €	400 €	sur Facture
	1 700 €	2 100 €	Gratuité	350 €	175 €	2 100 €	1 500 €	400 €	sur Facture

Tarifs association hors commune identique aux tarifs particuliers et entreprises hors commune

# L'Orée du Bois - Salle des Chênes avec Accueil

Point 10b

Salle des Chênes avec l'Accueil	Particuliers & Entreprises		Associations Herbignacaises		Organismes publics (3 gratuits par an puis application des tarifs suivants)	ASSOS HORS Commune	CAUTION	PENALITES	
	HERBIGNAC	Hors Commune	SANS Activités Payantes ou Lucratives	AVEC Activités Payantes ou Lucratives				Entretien Locaux	Dommage (matériel dégradé)
<b>Forfait 1/2 journée en semaine</b> du lundi A/M au <b>vendredi</b> (4 heures consécutives entre 8h et 2h) <b>SANS</b> Office de Réchauffage	200 €	525 €	Gratuité	60 €	30 €	525 €	1 500 €	400 €	sur Facture
	300 €	625 €	Gratuité	90 €	45 €	625 €	1 500 €	400 €	sur Facture
<b>Forfait journée en semaine</b> du lundi A/M au <b>vendredi</b> (9 heures consécutives entre 8h et 2h) <b>SANS</b> Office de Réchauffage	425 €	750 €	Gratuité	100 €	50 €	750 €	1 500 €	400 €	sur Facture
	625 €	950 €	Gratuité	160 €	80 €	950 €	1 500 €	400 €	sur Facture
<b>Forfait journée sur un week-end</b> le samedi ou le dimanche de 8h à 2h <b>SANS</b> Office de Réchauffage	500 €	825 €	Gratuité	140 €	70 €	825 €	1 500 €	400 €	sur Facture
	700 €	1 025 €	Gratuité	200 €	100 €	1 025 €	1 500 €	400 €	sur Facture
<b>Forfait 2 jours</b> du <b>vendredi 8h au dimanche 2h</b> ou du samedi 8h au lundi 2h <b>SANS</b> Office de Réchauffage	875 €	1 200 €	Gratuité	240 €	120 €	1 200 €	1 500 €	400 €	sur Facture
	1 175 €	1 500 €	Gratuité	330 €	165 €	1 500 €	1 500 €	400 €	sur Facture
<b>Forfait Week-end</b> du vendredi A/M au lundi 2h <b>SANS</b> Office de Réchauffage	1 025 €	1 350 €	Gratuité	275 €	135 €	1 350 €	1 500 €	400 €	sur Facture
	1 325 €	1 650 €	Gratuité	350 €	175 €	1 650 €	1 500 €	400 €	sur Facture

Tarifs association hors commune identique aux tarifs particuliers et entreprises hors commune

## L'Orée du Bois - Salle des Frênes avec Accueil

Point 10c

Salle des Chênes avec l'Accueil	Particuliers & Entreprises		Associations Herbignacaises		Organismes publics (3 gratuits par an puis application des tarifs suivants)	ASSOS HORS Commune	CAUTION	PENALITES	
	HERBIGNAC	Hors Commune	SANS Activités Payantes ou Lucratives	AVEC Activités Payantes ou Lucratives				Entretien Locaux	Dommage (matériel dégradé)
<b>Forfait 1/2 journée en semaine</b> du lundi A/M au <b>vendredi</b> (4 heures consécutives entre 8h et 2h) <b>SANS</b> Office de Réchauffage	100 €	175 €	Gratuité	45 €	20 €	175 €	1 500 €	400 €	sur Facture
	200 €	275 €	Gratuité	75 €	35 €	275 €	1 500 €	400 €	sur Facture
<b>Forfait journée en semaine</b> du lundi A/M au <b>vendredi</b> (9 heures consécutives entre 8h et 2h) <b>SANS</b> Office de Réchauffage	175 €	250 €	Gratuité	50 €	25 €	250 €	1 500 €	400 €	sur Facture
	375 €	450 €	Gratuité	110 €	55 €	450 €	1 500 €	400 €	sur Facture
<b>Forfait journée sur un week-end</b> le samedi ou le dimanche de 8h à 2h <b>SANS</b> Office de Réchauffage	200 €	275 €	Gratuité	55 €	25 €	275 €	1 500 €	400 €	sur Facture
	400 €	475 €	Gratuité	115 €	55 €	475 €	1 500 €	400 €	sur Facture
<b>Forfait 2 jours</b> du <b>vendredi 8h au dimanche 2h</b> ou du samedi 8h au lundi 2h <b>SANS</b> Office de Réchauffage	325 €	400 €	Gratuité	60 €	30 €	400 €	1 500 €	400 €	sur Facture
	625 €	700 €	Gratuité	120 €	60 €	700 €	1 500 €	400 €	sur Facture
<b>Forfait Week-end</b> du vendredi A/M au lundi 2h <b>SANS</b> Office de Réchauffage	375 €	450 €	Gratuité	70 €	35 €	450 €	1 500 €	400 €	sur Facture
	<b>675 €</b>	750 €	Gratuité	130 €	65 €	750 €	1 500 €	400 €	sur Facture

# L'Orée du Bois - Salle des Peupliers avec Accueil

Point 10d

Salle des Chênes avec Accueil	Particuliers & Entreprises		Associations Herbignacaises		Organismes publics (3 gratuits par an puis application des tarifs suivants)	ASSOS HORS Commune	CAUTION	PENALITES	
	HERBIGNAC	Hors Commune	SANS Activités Payantes ou Lucratives	AVEC Activités Payantes ou Lucratives				Entretien Locaux	Domage (matériel dégradé)
<b>Forfait 1/2 journée en semaine</b> du lundi A/M au <b>vendredi</b> (4 heures consécutives entre 1 et 2h) <b>SANS</b> Office de Réchauffage	50 €	75 €	Gratuité	40 €	20 €	75 €	500 €	70 €	sur Facture
<b>Forfait journée en semaine</b> du lundi A/M au <b>vendredi</b> (9 heures consécutives entre 1 et 2h) <b>SANS</b> Office de Réchauffage	100 €	150 €	Gratuité	45 €	25 €	150 €	500 €	70 €	sur Facture

Tarifs association hors commune identique aux tarifs particuliers et entreprises hors commune